

TABLEAU RECAPITULATIF

Numéro du département	Nom du département	Nom du cours d'eau ou du plan d'eau	Numéro du lot	Limites	Longueur (en km) ou surface en ha	Longueur totale (en km)	ou Surface (en ha) du lot	
08	ARDENNES	Aisne et Rivière d'Aisne domaniale	Lots N°1 à 18 Lots N°3 bis, 6bis	de MOURON à EVERGNIC OURT	92,315	463,543		
08	ARDENNES	Canal latéral A l'aisne	Lot N°1	de VIEUX-LES-ASFELD à BRIENNE-SUR-AISNE	5,200			
08	ARDENNES	Canal des Ardennes	Lots N°1 à 8	De VILLERS SUR BAR à RILLY-SUR-BAR (38 335 m)	98,704			
			Lots N 9 à 19	De VOUZIERES à VIEUX-LES-ASFELD (60 369 m)				
08	ARDENNES	Chiers	lots N°1 à 11	LA FERTE SUR CHIERS à BAZEILLES	35,200			
08	ARDENNES	Semois	Lot N°1 à 7	HAUTES-RIVIERES à MONTHEYME	23,535			
08	ARDENNES	Meuse et canal de la Meuse	Lot N° 1 à 75 Y compris lots N°36 bis,43 bis,59 bis et 60 bis Non compris lot N°35 bis	LETANNE à GIVET	208,589			
08	ARDENNES	Etang de Bairon	Lot unique		88 ha			239,83 ha
08	ARDENNES	Etangs d'Echarson (parcelles E804 et E817 feuille N°2 Sur la commune de VONCQ)	Lot unique		12,83 ha			
08	ARDENNES	Etang des Vieilles Forges	Lot unique		139 ha			

Numéro du département	Nom du département	Nom du cours d'eau ou du plan d'eau	Numéro du lot	Limites	Nom du gestionnaire (le cas échéant)	Longueur (en km)	ou Surface (en ha) du lot
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	1	du ruisseau de Létanne au ruisseau St-Rémy, y compris les parties de rivière délaissées à Létanne et en amont du ruisseau de St-Rémy		2,000 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	2	du siphon du ruisseau de St-Rémy au barrage d'Alma, y compris la noue de Vincy et la partie déviée du ruisseau de St-Rémy		2,850 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	3	du barrage d'Alma au PK 130, y compris la dérivation d'Alma		3,120 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	4	du PK 130 au PK 128		2,000 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	5	du PK 128 au PK 126		2,000 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	6	du PK 126 au barrage de Mouzon et la dérivation jusqu'à l'axe du pont de la porte de Bourgogne à Mouzon		2,310 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	7	la dérivation de Mouzon de l'axe du pont de la porte de Bourgogne à l'écluse, y compris le canal d'aménée du Moulin Lavigne		1,350 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	8	de l'origine de la vieille Meuse (intersection du fossé d'assainissement des prés de Villemonty à 1100 m environ de l'embouchure) à l'axe du pont des Capucins à Mouzon		1,500 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	9	de l'axe du pont des Capucins à Mouzon à la tête aval de l'écluse de Mouzon y compris le canal de fuite du Moulin Lavigne		1,350 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	10	de l'aval de l'écluse de Mouzon à l'extrémité aval de la coupure de Mouzon, y compris la coupure de Mouzon		2,100 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	11	de l'extrémité aval de la coupure de Mouzon au barrage de Villers-Devant-Mouzon, y compris la coupure de Villers-Devant-Mouzon, mais non compris la dérivation de Remilly		4,800 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	12	de l'aval du barrage de Villers-Devant-Mouzon à 600 m en amont du chemin conduisant à l'abreuvoir du Petit Remilly, non compris la dérivation de Remilly		2,400 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	13	de 600 m en amont à 400 m en aval du chemin conduisant à l'abreuvoir du Petit Remilly		1,000 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	14	de 400 m en aval du chemin conduisant à l'abreuvoir du Petit Remilly à 41 m en aval de l'axe du pont de Remilly, non compris la dérivation de Remilly		2,191 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	15	de 41 m à l'aval du pont de Remilly à la borne kilométrique 24, sise au confluent de la Chiers, non compris la dérivation de Remilly		1,084 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	16	de la borne kilométrique 24, sise au confluent de la Chiers, au passage d'eau de Bazeilles, non compris la dérivation de Remilly		1,275 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	17	du passage d'eau de Bazeilles sur la Givonne au ruisseau de Pont-Maugis, y compris la dérivation de Pont-Maugis, la partie de la dérivation de Remilly comprise entre l'aval de l'écluse et l'entrée en rivière,		2,930 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	18	la dérivation de Remilly de l'entrée amont à l'axe du pont de Remilly		2,700 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	19	la dérivation de Remilly de l'axe du pont de Remilly à l'écluse		2,700 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	20	du ruisseau de pont-Maugis à l'angle aval du barrage du Roidon, y compris la dérivation de Sedan jusqu'à l'écluse		4,900 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	21	le canal d'aménée des Moulins de Sedan		0,300 km	

Numéro du département	Nom du département	Nom du cours d'eau ou du plan d'eau	Numéro du lot	Limites	Nom du gestionnaire (le cas échéant)	Longueur (en km)	ou Surface (en ha) du lot
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	22	de l'axe du pont de Meuse à l'axe du pont St-Vincent à Sedan		0,260 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	23	de l'axe du pont St-Vincent à l'axe du pont Neuf à Sedan, plus la dérivation aval de l'écluse de Sedan		0,750 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	24	de l'axe du pont Neuf à Sedan au ruisseau de Frénois		0,850 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	25	du ruisseau de Frénois au barrage de la Tour à Glaire, y compris le canal d'aménée de l'usine de la Tour à Glaire et la dérivation de Glaire et Villette jusqu'à l'écluse		3,050 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	26	du barrage de la Tour à Glaire au ruisseau de St-Albert		1,800 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	27	du ruisseau de St-Albert au ruisseau de Sugnon		1,400 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	28	du ruisseau de Sugnon au chemin communal de Villette à la Meuse		3,600 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	29	du chemin communal de Villette à la Meuse, à l'axe du pont du chemin de fer de Villette		0,700 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	30	de l'axe du pont de chemin de fer de Villette au PK 101,500		1,440 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	31	du PK 101,500 au barrage de Donchery, y compris le canal d'aménée des usines de Donchery et la dérivation de Donchery jusqu'à l'écluse		2,520 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	32	de la ruelle de l'abreuvoir de Donchery jusqu'à l'embouchure du Canal des Ardennes, y compris les canaux de fuite des usines de Donchery		5,000 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	33	de l'embouchure du Canal des Ardennes au barrage de Dom-Le-Mesnil, y compris la dérivation de Dom-Le-Mesnil jusqu'à l'écluse		1,300 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	34	du barrage de Dom-Le-Mesnil au PK 93		2,400 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	35	du PK 93 au barrage de Romery, y compris la coupure d'Elaire		7,880 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	36	la dérivation de Romery jusqu'à l'écluse		1,635 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	36 bis	du barrage de Romery à un point situé à 1000 m de ce barrage		1,000 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	37	de 1000 m en aval du barrage de Romery à un point situé à 2250 m en aval du barrage de Mézières, y compris la dérivation amont de Mézières jusqu'à l'écluse, non compris le bras secondaire de la Meuse jusqu'au pont de la RD 979 correspondant au canal d'aménée des Turbines Mazarin		7,120 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	38	de 2250 m en aval du barrage de Mézières jusqu'à la Tour de Warcq		2,250 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	39	de la Tour de Warcq à la pointe amont de l'île située à 1250 m en aval de cette Tour		1,250 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	40	de la pointe amont de l'île située à 1250 m de la Tour de Warcq à 1 km en amont du barrage de Montcy, y compris la dérivation de Mézières à l'aval de l'écluse et la dérivation de Montcy jusqu'à l'écluse		7,210 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	41	de 1000 m en amont du barrage de Montcy jusqu'au barrage de Montcy		1,000 km	

Numéro du département	Nom du département	Nom du cours d'eau ou du plan d'eau	Numéro du lot	Limites	Nom du gestionnaire (le cas échéant)	Longueur (en km)	ou Surface (en ha) du lot
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	42	du barrage de Montcy jusqu'au pont de Montcy hormis l'île de Montcy		1,200 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	43	entre le pont de Montcy et le PK 77,650		1,485 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	43 bis	du PK 77,650 au PK 76,500		1,150 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	44	du PK 76,500 jusqu'au barrage de Joigny, non compris la dérivation de Joigny		5,100 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	45	la dérivation de Joigny jusqu'à l'écluse		0,455 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	46	du barrage de Joigny au point situé au droit de l'axe du pont établi sous le chemin de fer, immédiatement à l'aval du km 68		2,340 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	47	d'un point situé au droit de l'axe du pont du chemin de fer de Joigny au PK 67		0,860 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	48	du PK 67 au PK 65,500		1,500 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	49	du PK 65,500 au barrage de Levrézy		1,689 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	50	de l'aval du barrage de Levrézy à l'axe du pont du chemin de fer à Monthermé		2,850 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	51	de l'axe du pont de chemin de fer à Monthermé au barrage de Monthermé y compris la dérivation de Monthermé jusqu'à l'écluse		6,760 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	52	du barrage de Monthermé au barrage de Malhanté		1,150 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	53	du barrage de Malhanté au barrage de la Petite Commune, y compris la dérivation jusqu'à l'écluse de la Petite Commune et la noue de Chevy		6,150 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	54	de l'aval du barrage de la Petite Commune au barrage des Dames de Meuse, non compris la dérivation des Dames de Meuse		2,830 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	55	du barrage des Dames de Meuse au PK 44, non compris la dérivation des Dames de Meuse		3,220 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	56	la dérivation des Dames de Meuse		2,110 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	57	du PK 44 au barrage d'Orzy, y compris la dérivation d'Orzy jusqu'à l'écluse		3,400 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	58	du barrage d'Orzy à l'axe du pont de la Bouverie à Revin, y compris la dérivation de Revin jusqu'à l'écluse		2,500 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	59	de l'axe du pont de la Bouverie à Revin jusqu'à 800 m en aval		0,800 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	59 bis	de 800 m en aval du pont de la Bouverie jusqu'au barrage de St-Nicolas		0,850 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	60	du barrage de St-Nicolas à 1 km en amont de l'écluse de Revin		1,660 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	60 bis	de 1 km en amont de l'écluse de Revin à l'écluse de Revin		1,000 km	

Numéro du département	Nom du département	Nom du cours d'eau ou du plan d'eau	Numéro du lot	Limites	Nom du gestionnaire (le cas échéant)	Longueur (en km)	ou Surface (en ha) du lot
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	61	de l'aval de l'écluse de Revin au PK 36		3,000 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	62	du PK 36 au barrage de St-Joseph, y compris la dérivation de St-Joseph jusqu'à l'écluse		3,130 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	63	de l'aval du barrage de St-Joseph au barrage de l'Uf, y compris la dérivation de l'Uf jusqu'à l'écluse		3,000 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	64	du barrage de l'Uf au PK 28		2,640 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	65	du PK 28 au barrage de Vanne-Alcorps, y compris la dérivation de Vanne-Alcorps jusqu'à l'écluse		2,400 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	66	du barrage de Vanne-Alcorps au barrage de Fépin, y compris la dérivation de Fépin jusqu'à l'écluse		4,600 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	67	du barrage de Fépin au barrage de Montigny, y compris la dérivation de Montigny jusqu'à l'écluse		5,790 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	68	du barrage de Montigny à la pointe amont de l'île de Vireux		3,595 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	69	de la pointe amont de l'île de Vireux jusqu'au barrage de Mouyon, et de l'aval de l'écluse de Mouyon à l'abreuvoir du PK 11,760 y compris la dérivation de Mouyon jusqu'à l'écluse		3,540 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	70	de l'abreuvoir au PK 11,760 au barrage de Ham, y compris la dérivation de Ham aux Trois Fontaines		5,040 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	71	du barrage de Ham à 100 m en amont de l'île de Gistrois		2,920 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	72	de 100 m en amont de l'île de Gistrois à 500m en aval du pont de Chooz		5,390 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	73	de 500 m en aval du pont de Chooz à l'embouchure du ruisseau d'Aviette		1,220 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	74	du ruisseau d'Aviette au barrage des Quatre Cheminées, y compris la dérivation des Quatre Cheminées jusqu'à l'écluse hormis le périmètre de sécurité du silo de Givet soit 300 m mis en réserve sur les deux rives.		7,440 km	
08	ARDENNES	Canal de la Meuse et Rivière Meuse	75	du barrage des quatre Cheminées à la frontière belge		2,550 km	
08	ARDENNES	Canal latéral à l'Aisne	1	De la tête aval de l'écluse n° 14 de VIEUX LES ASFELD au PK 5.200		5,200 km	
08	ARDENNES	Canal des Ardennes	1	De la tête amont de l'écluse 7 de Meuse à la tête amont de l'écluse 4 de St-Aignan		6,000 km	
08	ARDENNES	Canal des Ardennes	2	de la tête amont de l'écluse 4 de St-Aignan au PK 10		4,000 km	
08	ARDENNES	Canal des Ardennes	3	Du PK 10 à la tête amont de l'écluse 2 de La Cassine		6,915 km	
08	ARDENNES	Canal des Ardennes	4	de la tête amont de l'écluse 2 de La Cassine à la tête amont de l'écluse 1 de Sauville		3,650 km	
08	ARDENNES	Canal des Ardennes	5	de la tête amont de l'écluse 1 de Sauville au pont de Pont-Bar		4,250 km	
08	ARDENNES	Canal des Ardennes	6	du pont de Pont-Bar à la tête amont de l'écluse 8 versant Aisne hormis le périmètre de sécurité du silo de Le Chesne soit 300 m mis en réserve sur les deux rives		6,850 km	
08	ARDENNES	Canal des Ardennes	7	de la tête amont de l'écluse 8 du versant Aisne à la tête amont de l'écluse 20		3,600 km	

Numéro du département	Nom du département	Nom du cours d'eau ou du plan d'eau	Numéro du lot	Limites	Nom du gestionnaire (le cas échéant)	Longueur (en km)	ou Surface (en ha) du lot
08	ARDENNES	Canal des Ardennes	8	de la tête amont de l'écluse 20 versant Aisne à la tête aval de l'écluse 26 versant Aisne		3,070 km	
08	ARDENNES	Canal des Ardennes	9	De la tête amont de l'écluse n° 1 de VOUIZIERS à la tête amont de l'écluse n° 2 de VRIZY		4,228 km	
08	ARDENNES	Canal des Ardennes	10	De la tête amont de l'écluse n° 2 de VRIZY au PK 10.000		5,307 km	
08	ARDENNES	Canal des Ardennes	11	Du PK 10.000 au premier aqueduc en amont de l'écluse n° 5 d'ATTIGNY		6,586 km	
08	ARDENNES	Canal des Ardennes	12	Du premier aqueduc à l'amont de l'écluse n° 5 d'ATTIGNY à la tête amont de l'écluse n° 6 de GIVRY SUR AISNE		3,410 km	
08	ARDENNES	Canal des Ardennes	13	De la tête amont de l'écluse n° 6 de GIVRY SUR AISNE à la tête amont de l'écluse n° 7 de SEUIL		7,870 km	
08	ARDENNES	Canal des Ardennes	14	De la tête amont de l'écluse n° 7 de SEUIL au PK 32.000		4,134 km	
08	ARDENNES	Canal des Ardennes	15	Du PK 32.000 à la tête amont de l'écluse n° 11 de NANTEUIL SUR AISNE		8,621 km	
08	ARDENNES	Canal des Ardennes	16	De la tête amont de l'écluse n° 11 de NANTEUIL SUR AISNE au PK 47.000		6,379 km	
08	ARDENNES	Canal des Ardennes	17	Du PK 47.000 au PK 55.000		8,000 km	
08	ARDENNES	Canal des Ardennes	18	Du PK 55.000 au pont de VIEUX LES ASFELD		4,792 km	
08	ARDENNES	Canal des Ardennes	19	Du pont de VIEUX LES ASFELD à la tête aval de l'écluse n° 14 de VIEUX LES ASFELD		1,042 km	
08	ARDENNES	Semoy	1	de la normale du confluent du Houru à l'axe du pont de SORENDAL		3,720 km	
08	ARDENNES	Semoy	2	de l'axe du pont de SORENDAL à la prise d'eau du moulin de NOHAN		3,067 km	
08	ARDENNES	Semoy	3	de la prise d'eau du moulin de NOHAN au ruisseau de NANTANRU (R.D.)		3,750 km	
08	ARDENNES	Semoy	4	du ruisseau de NANTANRU (R.D.), amont de NAUX au barrage de NAVAU		3,480 km	
08	ARDENNES	Semoy	5	du barrage de NAVAU au barrage de HAULME		2,680 km	
08	ARDENNES	Semoy	6	du barrage de HAULME à l'ouverture du canal de fuite des Forges de Phade		4,100 km	
08	ARDENNES	Semoy	7	de l'ouverture du canal de fuite de Forges de Phade à l'embouchure de la Meuse (R.D.)		2,738 km	
08	ARDENNES	Chiers	1	Du pont de la FERTE au ruisseau de la MARCHE		2,000 km	
08	ARDENNES	Chiers	2	Du ruisseau de la MARCHE à la limite du territoire de LINAY-FROMY		2,600 km	
08	ARDENNES	Chiers	3	De la limite des territoires de LINAY-FROMY (y compris deux noues an amont et aval de LINAY) au fossé de la VRIGNE		3,500 km	
08	ARDENNES	Chiers	4	Du fossé de la Vrigne au fossé de MONTILLEUL		4,400 km	
08	ARDENNES	Chiers	5	Du fossé de MONTILLEUL (y compris la noue du fer à cheval) au ruisseau de la TREFILERIE		4,000 km	
08	ARDENNES	Chiers	6	Du ruisseau de TREFILERIE à l'axe du pont de TETAIGNE		3,400 km	
08	ARDENNES	Chiers	7	De l'axe du pont de TETAIGNE à la limite des communes de TETAIGNE et BREVILLY		4,200 km	
08	ARDENNES	Chiers	8	de la limite (R.G.) des territoires de TETAIGNE – BREVILLY à la limite (R.D.) des territoires de POURU-SAINT-REMY – DOUZY y compris deux noues dont l'une rive droite et l'autre rive gauche		4,800 km	
08	ARDENNES	Chiers	9	de la limite des territoires de POURU-SAINT-REMY – DOUZY au déversoir du moulin de DOUZY (y compris une noue située rive droite)		2,000 km	
08	ARDENNES	Chiers	10	Noue située R. G. sur le territoire de BREVILLY		0,200 km	
08	ARDENNES	Chiers	11	du déversoir du Moulin de DOUZY au confluent de la Meuse		4,100 km	
08	ARDENNES	Aisne	1	De l'axe du pont de MOURON à la rive gauche du ruisseau de SAILLY (y compris ancien lit)		6,100 km	

Numéro du département	Nom du département	Nom du cours d'eau ou du plan d'eau	Numéro du lot	Limites	Nom du gestionnaire (le cas échéant)	Longueur (en km)	ou Surface (en ha) du lot
08	ARDENNES	Aisne	2	Du ruisseau de Sailly au ruisseau d'Any		5,600 km	
08	ARDENNES	Aisne	3	Du ruisseau d'ANY à l'amont du pont de la RN 46 à VOUZIERES		3,800 km	
08	ARDENNES	Aisne	A3 BIS	De 100 m en amont du pont de VOUZIERES jusqu'au barrage de VOUZIERES		0,515 km	
08	ARDENNES	Aisne	4	Du barrage de VOUZIERES à un point situé à 300 m à l'aval de la limite séparative des communes de VOUZIERES et VANDY		3,650 km	
08	ARDENNES	Aisne	5	D'un point situé à 300 m à l'aval de la limite séparative des communes de VOUZIERES et VANDY au pont de VONCQ		5,850 km	
08	ARDENNES	Aisne	6	Du pont de VONCQ à un point situé à 755 m en amont du barrage de RILLY-SUR-AISNE		4,845 km	
08	ARDENNES	Aisne	A6 BIS	De la passerelle de halage de SEMUY jusqu'au barrage de RILLY SUR AISNE		0,650 km	
08	ARDENNES	Aisne	7	Du barrage de RILLY-SUR-AISNE à la limite séparative des communes de RILLY-SUR-AISNE et ATTIGNY		3,305 km	
08	ARDENNES	Aisne	8	De la limite séparative des communes de RILLY-SUR-AISNE et ATTIGNY au barrage de GIVRY		4,200 km	
08	ARDENNES	Aisne	9	Du barrage de GIVRY au pont de SEUIL		8,650 km	
08	ARDENNES	Aisne	10	Du pont de SEUIL à la limite séparative des communes de THUGNY et SEUIL		3,420 km	
08	ARDENNES	Aisne	11	De la limite séparative des communes de THUGNY et de SEUIL à un point situé à 870 mètres en aval du pont de THUGNY		3,000 km	
08	ARDENNES	Aisne	12	D'un point situé à 870 m en aval du pont de THUGNY au confluent de la VAUX		10,600 km	
08	ARDENNES	Aisne	13	Du confluent de la VAUX au confluent de la rigole de vidange du canal de PARGNY		7,000 km	
08	ARDENNES	Aisne	14	Du confluent de la rigole de vidange du canal de PARGNY à la limite séparative des communes de ASFELD et d'AIRE		7,730 km	
08	ARDENNES	Aisne	15	De la limite séparative des communes de ASFELD et d'AIRE à la limite séparative des communes de ASFELD et d'AVAUX		5,200 km	
08	ARDENNES	Aisne	16	De la limite séparative des communes de ASFELD et d'AVAUX à un point situé à 2000 m en aval du pont de chemin de fer de SOISSONS à RETHEL		4,200 km	
08	ARDENNES	Aisne	17	D'un point situé à 2000m en aval du pont de chemin de fer de SOISSONS à RETHEL à un point situé à 2000 m en amont du barrage de l'usine d'EVERGNICOURT		2,000 km	
08	ARDENNES	Aisne	18	D'un point situé à 2000 m en amont du barrage de l'usine d'EVERGNICOURT		2,000 km	
08	ARDENNES	Etang des Vieilles Forges	Lot Unique				139 ha
08	ARDENNES	Etang de Bairon	Lot Unique				88 ha
08	ARDENNES	Etangs d'Echarson	Lot Unique	Parcelles E804 et E817 feuille N°2 Sur la commune de VONCQ			12,83 ha